

Immigrés: haro sur les moins qualifiés?

Auteur: Jean LANGERS,
STATEC

Introduction

Depuis la fin des « trente glorieuses », allant de 1945 au milieu des années 1970, des voix de plus en plus nombreuses se lèvent pour mettre en doute les avantages, pour les pays d'accueil, d'une immigration composée essentiellement de personnes peu qualifiées. Il s'agit là d'un profond revirement, car l'immigration est alors considérée comme l'un des facteurs ayant justement permis cette longue période de développement économique (et social). Les seules critiques à l'égard de l'arrivée massive de migrants proviennent essentiellement de personnes ou de groupes craignant que l'arrivée massive de migrants ne menace une hypothétique « identité nationale ».

Le nouveau questionnement a plutôt trait à l'impact des migrants sur la croissance économique, le marché du travail et le financement de l'État social. Même s'il n'y a pas unanimité, un large consensus semble se dégager pour incriminer les immigrés faiblement qualifiés qui présenteraient un bilan coûts-avantages largement négatif, contrairement à leurs homologues hautement qualifiés dont la venue serait à encourager.

Il ne faut pas se cacher qu'établir un bilan des flux migratoires pour les seuls pays d'accueil soulève des critiques, et des auteurs comme F. Docquier et H. Rapoport (2007) ont pu parler d'une approche nationaliste qu'ils opposent à la poursuite d'objectifs qualifiés d'internationalistes « mettant la priorité sur les inégalités entre nations (...) » et prenant donc également en compte la situation dans les pays d'origine.

2

Un des grands économistes de l'immigration, J. Borjas (1999) en est tout à fait conscient¹. Pour juger du bien-fondé des critiques mettant en doute les bénéfices que les pays d'accueil peuvent tirer d'une immigration peu qualifiée, on est cependant obligé d'adopter cette approche qualifiée de nationaliste.

¹ Because the survey focuses on the impact of immigration on the host country's labour market, the analysis ignores a number of important and equally interesting issues - both in terms of theoretical implications and of their empirical significance. Immigration, after all, affects economic opportunities not only in the host country, but in the source country as well. Few studies, however, investigate what happens to economic opportunities in a source country when a selected subsample of its population moves elsewhere. (G. Borjas, 1999).

1. Quelques considérations théoriques sur l'impact de l'immigration

1.1. Immigration, croissance économique et marché de l'emploi

1.1.1. Garant d'une croissance économique équilibrée?

Dans les pays dits alors « industrialisés » prédomine l'idée que l'immigration contribue fortement au développement économique et partant à la prospérité d'un pays en libérant l'économie des contraintes imposées par un potentiel socio-démographique souvent limité. En effet, ni la taille de la population d'âge actif, ni le taux de participation à la vie professionnelle des résidents ne suffisent à satisfaire une demande de travail qui ne cesse de progresser. De plus, fournissant une main-d'œuvre prête à occuper les postes de travail délaissés par les nationaux, l'immigration aurait permis à ces derniers de gravir quelques échelons sur l'échelle sociale.

Un économiste comme Kindleberger (1967) insiste sur le rôle décisif joué par les immigrés dans l'accroissement de l'offre de travail durant la période d'après-guerre.

L'afflux des migrants, en rendant possible l'extension des capacités productives, serait à l'origine d'économies d'échelle croissantes. Autre avantage : avec une offre de travail extrêmement élastique, une forte augmentation de la demande de travail resterait sans effets notables sur les salaires. La conjonction de ces économies d'échelle et de la progression modérée des rémunérations générerait des bénéfices substantiels permettant aux entreprises de les réinvestir dans de nouvelles installations. D'où de nouvelles impulsions pour la demande totale nécessitant la venue de travailleurs étrangers supplémentaires pour y faire face. Serait alors apparu un modèle de développement économique auto-entretenu de plus en plus dynamique ayant pris la forme d'un cercle vertueux de croissance (Sheldon, 2001).

Même si durant la période considérée, la tendance générale est à la hausse, l'économie

continue de connaître des mouvements de contraction et d'expansion se faisant sentir au niveau de la demande de travail. Les immigrés constituent alors une sorte de tampon permettant d'amortir ces fluctuations cycliques, leurs contrats de courte durée facilitant grandement leur renvoi en cas de crise. À la reprise, le mouvement d'embauches peut reprendre sans trop de difficultés de sorte que l'immigration devient un moyen de régulation conjoncturelle du marché du travail. Un tel mode de régulation ne peut fonctionner qu'avec des travailleurs (nationaux et étrangers) largement interchangeables occupant des emplois assez similaires, presque toujours peu qualifiés.

Or, le modèle productif dominant est alors le « fordisme » faisant justement appel à une main-d'œuvre, relativement peu qualifiée convenant à une production de masse standardisée. Les nouvelles techniques de production utilisées modifient le contenu de beaucoup de postes de travail, surtout ouvriers, et aboutissent finalement, par le biais d'une simplification des tâches, à une certaine déqualification avec un impact négatif sur les rémunérations (Azouvi, 1975). Les travailleurs immigrés, le plus souvent peu qualifiés en raison du faible développement du système de formation professionnelle dans leurs pays d'origine et dont les attentes en matière de salaire sont plutôt modestes, constituent une main-d'œuvre très bien adaptée à ces nouveaux emplois.

Les bénéfices que les entreprises tirent de l'immigration sont encore mis en évidence dans une analyse de type marxiste, proposée par Castells (1975). Concernant le marché du travail, il mentionne lui aussi le rôle central de la main-d'œuvre immigrée dans la régulation des crises capitalistes, rôle qu'elle ne peut jouer que dans la mesure où elle se retrouve en situation de faiblesse avec un statut précaire (contrats à durée déterminée, droits politiques et syndicaux limités). Dans un certain nombre de pays, la possibilité de puiser dans les réservoirs d'emploi des pays d'émigration sert de moyen de pression pour peser sur les salaires aussi bien des immigrés déjà sur place que des autochtones. La population active des pays d'émigration sert alors d'armée de réserve industrielle.

Pour ce qui est des liens entre emplois pénibles et mal payés, d'une part, et travailleurs immigrés, d'autre part, Castells (1975) précise que ces derniers ne viennent pas parce que de tels emplois existent, mais que de tels emplois peuvent être maintenus parce que les entreprises ont la possibilité d'y occuper des immigrés le plus souvent faiblement qualifiés. Sans immigrés, ces emplois auraient dû être supprimés ou bien mieux rémunérés, cette deuxième solution ayant des effets négatifs sur les taux de profit, la première étant très difficile à mettre en pratique, du moins à court et à moyen terme.

1.1.2. Frein à la croissance économique?

En Suisse (Afonso, 2006), on assiste, au début des années 1990, lorsque la croissance commence à montrer des signes de faiblesse, à une nette mise en question des bienfaits économiques de l'immigration. Le plus souvent peu qualifiés, les immigrés tireraient vers le bas la productivité globale de l'économie considérée comme un facteur essentiel pour assurer la croissance. Loin de favoriser une croissance équilibrée, les immigrés, au contraire, l'entraveraient.

La possibilité de recourir à une main-d'œuvre prête à accepter des salaires relativement bas et des cadences de travail élevées empêcherait alors les nécessaires mutations structurelles de larges secteurs de l'économie. Ainsi, serait assurée la viabilité d'unités de production sans avoir à moderniser un outil de travail devenu obsolète. À partir d'une analyse de données de panel, Sheldon (2001) arrive à la conclusion qu'en Suisse, les rendements d'échelle sont quasi constants et non croissants, ce qui invaliderait le modèle du « *Circulus virtuosus* » permis par l'emploi de travailleurs immigrés. Les résultats obtenus montreraient, en outre, que le progrès technique a pour effet de limiter le recours à la main-d'œuvre étrangère (excepté les frontaliers). Vu le niveau de qualification plus élevé des nationaux suisses, cela impliquerait que le progrès technique est « *skill intensive* ». Ce dernier constat semble confirmé par un certain nombre d'autres études (Kugler, Spycher, 1992) examinant les conditions sous lesquelles le progrès technique s'est développé entre 1950 et 1980. Il serait basé sur une consommation intensive de capital, et ceci au détriment du travail faiblement qualifié.

Autre enseignement : capital et travail hautement qualifié sont complémentaires alors que le travail peu qualifié est à considérer comme un substitut au capital. Avec ces prémisses, le fait de disposer (quasiment à

volonté) de personnes peu qualifiées et faiblement rémunérées peut effectivement freiner l'investissement dans de nouvelles machines. Mais, si l'élévation de la productivité, par le biais du progrès technique, constitue l'objectif visé, et s'il s'avère que ce progrès technique est « *skill-using* », mieux vaut alors limiter une immigration non qualifiée et privilégier, au contraire, le recrutement, à l'étranger, de spécialistes hautement qualifiés. D'aucuns (Afonso, 2006) font remarquer que les vues de Sheldon (2001, 2007), partagées par nombre de ses collègues professeurs en économie à l'Université de Bâle, pourraient s'expliquer par leurs liens avec les entreprises suisses tournées vers l'exportation, particulièrement bien implantées dans la région de Bâle. Les critiques de plus en plus nombreuses à l'égard des immigrés peu qualifiés s'expliqueraient par la perte d'influence des petites et moyennes entreprises, produisant essentiellement pour le marché intérieur, au profit des grands groupes exposés à la concurrence internationale.

L'immigration sélective favorisant l'arrivée de travailleurs hautement qualifiés est toujours d'actualité comme le confirme la publication récente, en France, du rapport « *Immigration, qualifications et marché du travail* » par le Conseil d'Analyse Économique (2009). Son président en tire la leçon que (...) *la mise en œuvre d'une politique d'immigration sélective, privilégiant les travailleurs qualifiés, peut engendrer des conséquences inattendues qu'il faut maîtriser, et qu'elle doit de toute façon s'accompagner de mesures structurelles (fiscales, mais pas seulement) visant à renforcer l'attractivité du pays d'accueil*. Si quelques précautions sont donc à prendre, reste que le credo du rapport est qu'il faut encourager l'immigration qualifiée.

1.2. Impact différencié sur la répartition des revenus ?

La plupart des experts pensent que, si globalement l'arrivée d'immigrés peut avoir un effet positif sur le niveau de vie, un tel bilan cache des différences non négligeables selon le niveau de qualification et le statut socio-économique. Dans une interview à l'hebdomadaire économique allemand « *Wirtschaftswoche* », J. Borjas (2006) affirme que l'immigration a exercé une forte pression sur certains salaires et qu'elle a abouti, au cours des 20 dernières années, à une baisse des salaires des faiblement qualifiés de l'ordre de 5 % à 8 %. Par contre, les hautement qualifiés et les entreprises qui ont pu recourir aux services de

ces immigrés, en ont profité. Car grâce aux immigrés, l'emploi de gardes d'enfants, de jardiniers ou de personnes aidant dans les récoltes est devenu moins cher. Il précise encore que l'immigration a redistribué la prospérité. Globalement, l'immigration a apporté à l'économie des États-Unis, un bénéfice net annuel de quelque 20 milliards de dollars, mais ce chiffre cache une importante redistribution. Le revenu total des simples ouvriers diminue d'environ 280 milliards de dollars, soit 2.8 % du Produit Intérieur Brut, alors que celui des patrons et des classes de revenu élevées augmente de 300 milliards, ce qui correspond à environ 3 % du PIB.

Pour simplifier, on peut dire que l'analyse économique sous-jacente part de nouveau de la qualification des immigrés. Ces derniers sont, dans leur grande majorité, peu qualifiés et donc plutôt substituables aux travailleurs déjà sur place présentant le même niveau de qualification. Les deux entrent donc en concurrence avec des effets négatifs sur l'évolution de leurs salaires. Toute autre est la situation pour les hautement qualifiés et les détenteurs de capitaux. Utilisateurs de services fournis par les moins qualifiés, ils profitent de la modération salariale qui peut leur être imposée. De plus, la complémentarité sur le marché du travail entre résidents hautement qualifiés et immigrés peu qualifiés fait qu'une augmentation de l'offre de travail non qualifié n'a pas d'incidence directe négative sur le niveau de rémunération des premiers, mais peut, au contraire, avoir un effet positif parce que l'offre de travail qualifié devient relativement plus rare. Conclusion : la venue d'immigrés peu qualifiés n'est pas bénéfique pour tout le monde, une partie de la population voyant même son niveau de vie se dégrader.

Des vues largement similaires à celles de Borjas se retrouvent dans une étude de Roodenburg, Euwals et ter Rele (2003)¹ ainsi que dans un article de G. Biffi (1997)². Cette dernière insiste cependant sur le fait qu'en cas de plein-emploi, les effets de redistribution aux frais des moins qualifiés pourraient être minimes, à condition que les syndicats mènent une politique adéquate.

Elle craint cependant que dans une situation marquée par un chômage élevé, certaines résistances n'apparaissent du côté des résidents touchés par les effets négatifs d'une importante immigration. D'où la nécessité de mener une politique sociale combattant la paupérisation relative des faiblement qualifiés par rapport aux hautement qualifiés. À relever que Sheldon (2001), dans son étude citée plus haut, affirme que, même en cas de substituabilité entre immigrés et travailleurs autochtones, les pertes de salaires de ces derniers resteraient infimes. Peut-être qu'il veut rassurer les Suisses hautement qualifiés qui n'auraient donc pas grand-chose à craindre de la venue de spécialistes étrangers.

1.3. Une menace pour le financement de l'État social?

L'impact de l'immigration sur la situation financière de l'État-providence (protection sociale, éducation,...) est devenu un sujet très controversé. Comme les autres résidents, les immigrés bénéficient des diverses prestations offertes par le système social public et contribuent, en même temps, à son financement à travers des impôts, des taxes et des cotisations sociales. La question à laquelle cherchent de répondre des études de plus en plus nombreuses est de savoir lequel de ces deux montants est le plus élevé. Les modèles les plus simples ne prennent en compte que les transferts monétaires que l'on peut alors comparer, assez aisément, aux diverses contributions qui sont elles aussi des flux monétaires. Des méthodes plus sophistiquées essaient de tenir également compte des différents services ne pouvant être attribués directement à leurs bénéficiaires comme la défense nationale ou la mise à disposition gratuite de certaines infrastructures (p.ex. réseau routier). Une solution (Roodenburg, Euwals et ter Rele, 2003) est de les évaluer à partir de l'apport à la création de richesses qui dépendrait étroitement de la performance sur le marché du travail.

¹ Leurs conclusions sont assez lapidaires : ...residents with skills comparable to immigrants will lose et ... residents with skills different from those of immigrants will win in the long run

² In jenen Bereichen, in denen Zuwanderer mit ausländischen in direktem Wettbewerb stehen (hohe Elastizität der Substitution), wird die Angebotsausweitung für die Ansässigen ceteris paribus negative Einkommenseffekte haben; das sind vor allem Hilfsarbeiter oder generell Personen, die kaum in interne Arbeitsmärkte eingebunden sind (Sekundärarbeitskräfte). Insbesondere Berufe mit hohem Qualifikationsbedarf oder Kapitalbesitzer (z.B. Wohnungsvermieter) stehen hingegen kaum mit Zuwandern in Wettbewerb (non-competing groups). Sie werden daher von der Zuwanderung in bezug auf ihr Einkommen relativ zu Hilfsarbeitern und Sekundärkräften profitieren.

6

En pratique, sont établis des profils par âge des contributions nettes (versements moins transferts reçus)¹. Prendre en considération l'âge permet de suivre l'évolution de ces contributions nettes tout au long du cycle de vie. Pour les inactifs, notamment les jeunes scolarisés et les retraités, les bénéfices retirés du système social dépassent largement les apports. C'est aux âges où la participation à la vie professionnelle est intense que le bilan devient positif. Il est, par ailleurs, admis qu'au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, ces bilans deviennent de plus en plus favorables. Des niveaux de rémunération plus importants génèrent des contributions importantes et les personnes en question auraient beaucoup moins recours aux différentes aides offertes par l'État social. Si les différentes études relatives aux coûts et avantages font état de résultats parfois contradictoires, pratiquement toutes arrivent à la conclusion que seule l'immigration hautement qualifiée présente un solde largement positif. Pour les migrants peu qualifiés, il s'agirait, dans le meilleur des cas, d'une opération blanche, bénéfiques et coûts s'équilibrant, la plupart des experts arrivant cependant à la conclusion que les seconds l'emporteraient.

On insiste sur le fait que le coût du chômage (allocations de chômage, mesures d'insertion), surtout de longue durée, entraîne une altération notable de ces bilans. Or, dans pratiquement tous les pays, les immigrés sont plus fréquemment touchés que les autres résidents. Moins qualifiés et occupés dans des secteurs en déclin, ils seraient les premières victimes des turbulences sur le marché du travail. La question du chômage des travailleurs immigrés donne lieu à de larges débats en Suisse (Afonso, 2006) où, pendant longtemps, la présence de nombreux travailleurs étrangers, munis de titres de séjour les mettant dans une situation précaire, ouvrait la possibilité « d'exporter le chômage »². À partir d'un certain moment, des accords internationaux interdisant le renvoi des personnes concernées ainsi que l'élargissement du droit au regroupement familial réduisent considérablement cette possibilité. D'où un net accroissement du chômage dans la population immigrée avec une forte progression des dépenses afférentes. Et de nouveau, c'est le

manque de qualification des immigrés qui est incriminé.

Ces vues sur les éventuels désavantages d'une immigration peu qualifiée diffèrent donc largement de celles qui prédominent il y a une quarantaine d'années. Castells (1975), par exemple, qui, il est vrai, a alors en vue une immigration jeune formée essentiellement de personnes venues seules, argue, dans son article déjà cité, que le recours massif à une main-d'œuvre immigrée est, pour les capitalistes, un des moyens d'échapper à la tendance de la chute du taux de profit inhérente au système. L'immigration sert alors à accroître le degré d'exploitation des travailleurs engagés dans le processus de production. Ce but est atteint par la réduction du coût social de la reproduction de la force de travail, ce dernier correspondant, dans une optique marxiste, à nombre de dépenses de l'État social. Cet abaissement serait obtenu de trois manières :

- Avec le recrutement d'immigrés jeunes, il n'y a pas de frais liés à la scolarité et, vu leur jeune âge, les dépenses de pensions ne constituent une charge que dans le long terme. Un bon état de santé constituant un des critères de sélection, explicite ou implicite, l'assurance maladie est relativement peu mise à contribution bien que la grande majorité des immigrés soient occupés dans des secteurs où règnent de mauvaises conditions de travail.
- Le plus souvent célibataires ou venus seuls, les différents coûts engendrés par la présence d'une famille peuvent être évités. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine du logement, un grand nombre des concernés vivant dans des foyers ou des logements s'y apparentant. Sont, évidemment, également concernées les diverses dépenses d'éducation pour les enfants.
- Même accompagnés de leur famille, ils sont presque toujours moins bien logés (donc à moindre coût) que les autochtones.

¹ Pour mesurer les effets à long terme, il devient indispensable d'utiliser des projections démographiques donnant l'évolution de la taille et de la répartition par âge de la population immigrée. Des modèles encore plus complexes, dits d'équilibre général, tentent de quantifier l'impact de l'immigration sur le marché de l'emploi et par là sur la croissance économique avec tout ce que cela implique pour le financement du système social. Ainsi, on tiendrait compte des effets de bouclage économique (Biffi, 1997).

² La faible augmentation du chômage, en Suisse, dans les années 1970 et 1980 s'expliquerait également par le fait que beaucoup de femmes se sont retirées du marché du travail. D'autres explications avancées ont trait à la législation peu développée en matière de chômage.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que Castells arrive à la conclusion que les avantages tirés de l'immigration, même faiblement qualifiée, sont largement supérieurs aux coûts¹.

Des études récentes (par exemple : Chojnicki Docquier, Ragot, 2005) mettent en doute les avantages à long terme d'une immigration hautement qualifiée en matière de finances publiques au sens large, et ceci pour des raisons de nature démographique. Dans des couples se situant en haut de l'échelle sociale, la fécondité tend à être plus faible. Par ailleurs, il est admis que ces personnes vivent normalement plus longtemps. La combinaison d'un taux de natalité plus faible et d'une espérance de vie plus élevée aboutirait à une progression encore plus importante de la part des plus de 65 ans dans la population. Comme, en outre, ces immigrés hautement qualifiés vont probablement toucher des pensions assez élevées, leur impact global sur le budget social pourrait finalement s'avérer beaucoup moins favorable qu'on ne le dit souvent.

1.4. Couvrir les besoins persistants en main-d'œuvre faiblement qualifiée ?

Insister sur l'impérieuse nécessité de limiter ou même d'arrêter une immigration faiblement qualifiée et de la remplacer par une autre où les techniciens hautement qualifiés seraient largement majoritaires, revient à se situer, d'un point de vue économique, du seul côté de l'offre. Un important afflux de migrants hautement qualifiés va non seulement accroître le volume de la main d'œuvre disponible mais encore multiplier son impact sur la croissance économique à travers une productivité du travail plus élevée. Cette manière de voir néglige la structure de la demande émanant des résidents qui peut très bien s'adresser, pour une part non négligeable, à des secteurs d'activité employant beaucoup de travailleurs dont la qualification requise ne saurait être classée « high skilled ».

Dans le rapport SOPEMI-OCDE de 2008 sur les perspectives des migrations internationales, on peut lire : *En matière de travail peu qualifié, les besoins demeurent considérables dans les pays de l'OCDE, qu'il s'agisse de la garde des enfants ou des soins aux personnes âgées, de*

l'hôtellerie-restauration, de la vente au détail, du nettoyage ou de l'entretien. Cette main-d'œuvre faiblement qualifiée reste également indispensable dans de nombreuses entreprises du secteur primaire regroupant le bâtiment et l'industrie.

L'expert OCDE étudiant le phénomène en question prévoit, en effet, une croissance relativement dynamique dans un certain nombre de secteurs d'activité faisant appel à une forte proportion de travailleurs peu qualifiés. Il relève l'impact du vieillissement de la population qui va aboutir à un développement considérable des prestations de soins de longue durée (qui, ajoute-t-il, restent un travail peu valorisé socialement et mal rémunéré).

Ces nouveaux besoins en main-d'œuvre peu qualifiée sont également mis en évidence par le « Migration Research Group » du « Hamburgisches Weltwirtschaftsinstitut » (Münz, Straubhaar, Vadean, Vadean, 2006) qui fait remarquer qu'en dépit d'une demande accrue de hautement qualifiés (...) *demographic ageing in EU-25 could lead to the rising importance of household and care services. More low-skilled service jobs are likely to be created.*

Autre facteur à l'origine de besoins accrus en main-d'œuvre peu qualifiée : la plus forte présence des femmes sur le marché du travail ouvre des débouchés pour les activités de remplacement de la production domestique comme les travaux ménagers, la garde des enfants, la préparation des repas et les soins aux personnes âgées.

L'emploi de personnes plus faiblement qualifiés pourrait encore persister pour d'autres raisons tenant à de nouvelles conceptions de la productivité. Les analyses faisant état d'effets négatifs de l'immigration traditionnelle en matière de productivité du travail portent presque toujours sur la période 1950 à 1980, encore très largement marquée, comme déjà relevé plus haut, par le « fordisme », mode de production basé, d'une part, sur une croissance économique quasi-ininterrompue et, d'autre part, sur la recherche d'une amélioration continue de la productivité (efficience du travail) par la substitution de machines et d'installations techniques au travail.

¹ Le fait que l'immigration devienne familiale a très certainement entraîné une augmentation de ces coûts. On peut toutefois se poser la question si le recours à des travailleurs, même moins qualifiés, issus de l'immigration dont une partie non négligeable peut être née dans le pays ou arrivée très jeune ne contribue pas toujours à réduire le coût social de la reproduction de la force de travail.

Les gains de productivité ainsi obtenus augmentent la compétitivité à travers des baisses de prix (compétitivité par les prix). Avec l'épuisement du mode de production « fordiste », depuis justement les années 1980, le concept traditionnel de productivité et sa relation directe avec la croissance économique se trouvent mis en question. Comme l'écrit, Pascal Petit (2005) : *La qualité des prestations devient, pour les gestionnaires, aussi importante que les quantités servies.*¹ Dans les services dits « relationnels et professionnels » comme la santé, les services aux ménages (notamment le secteur HORECA et le tourisme en général) ou les différents services de proximité (parmi lesquels on pourrait également classer le commerce) *(les) quantités et les volumes comptent moins que les performances utiles des biens (...) ou, pour le dire autrement que les outcomes y jouent un rôle plus important que les outputs (...)* (Gadrey, 2002). Dans ces conditions, la multiplication de l'emploi de travailleurs même faiblement qualifiés pourrait y avoir un impact extrêmement positif sur la qualité des prestations offertes.

Comment satisfaire cette demande de travail peu qualifié ? Dans beaucoup de pays, la chute de la natalité, engendrant des cohortes moins nombreuses entrant sur le marché du travail, ainsi que l'élévation des niveaux d'instruction font que l'offre potentielle tend à régresser. L'immigration de travailleurs moins qualifiés ou prêts à occuper de tels emplois constituerait alors un moyen pour pallier ce rétrécissement.

2. La qualification des immigrés au Luxembourg

2.1. Qualification et politiques d'immigration: tenir compte des besoins de l'économie

Dans le programme gouvernemental, présenté en juillet 2009, on peut lire qu'*une analyse des besoins en termes de marché de travail et d'intérêt économique du pays devra être menée de concert avec d'autres acteurs concernés, y inclus les ministères compétents pour l'économie, les classes moyennes, le travail, la recherche, l'enseignement supérieur et la sécurité sociale. L'objectif est d'adapter l'immigration aux besoins de l'économie luxembourgeoise (...)*. Le gouvernement ne se prononce donc pas directement sur le niveau de qualification souhaité, l'essentiel étant que l'immigration puisse fournir une main-d'œuvre adaptée aux différentes qualifications demandées. Ces vues semblent inspirées par le rapport de la Commission Spéciale « Immigration » de la Chambre des Députés datant de février 2004, qui souligne en ce qui concerne les besoins en main-d'œuvre par secteur que *(...) il y a une grande*

hétérogénéité au niveau des profils recherchés et plus particulièrement au niveau des qualifications professionnelles requises. Sont recherchées non seulement des personnes disposant d'une qualification très élevée, mais également d'un niveau de qualification intermédiaire, voire de la main-d'œuvre non qualifiée». Plus loin on retrouve une formulation similaire à celle de la déclaration gouvernementale : *(...) Une politique d'immigration à des fins économiques doit être volontariste et ciblée, de manière à tenir compte des réalités du marché du travail, notamment au niveau de la qualification, de l'expérience professionnelle ainsi que des connaissances linguistiques. Une concertation avec les acteurs du monde économique semble essentielle*. La question des immigrés très qualifiés est abordée lorsque l'accent est mis sur le développement de secteurs de pointe comme les biotechnologies ou les technologies de l'information. Le rapport en question dit que *(...) c'est probablement dans ces secteurs que le recours à des experts immigrés devra se faire prioritairement*.

¹ Comme la mesure de la qualité des prestations fournies serait de loin plus ardue que celle des quantités de biens produits, il deviendrait, de toute façon, très difficile de mettre en lumière les effets de l'emploi de travailleurs faiblement qualifiés sur cette qualité.

C'est dans un avis du Conseil économique et social sur l'immigration (2006) que l'on trouve une préférence marquée pour l'immigration hautement qualifiée : *Une immigration ciblée, aux compétences complémentaires à celles des autochtones, a pour effet d'augmenter le PIB. Ceci est particulièrement vrai pour les travailleurs qualifiés, qui ont une productivité supérieure à la moyenne et contribuent ainsi à augmenter le potentiel d'offre de l'économie dans une plus large proportion que ne le feraient en moyenne des travailleurs non ou peu qualifiés. D'après la théorie de la croissance endogène, l'immigration de travailleurs qualifiés a un effet durable sur les taux de croissance. Plus un pays accumule du capital humain, c'est-à-dire les connaissances et compétences des individus, plus sa croissance sera rapide.* Le CES insiste sur les avantages qu'une immigration hautement qualifiée peut apporter au niveau des finances publiques : (...) *l'impact de l'immigration sur le budget de l'État dépend largement de la composition du flux de migrants : le solde est d'autant meilleur que la proportion de qualifiés est importante. Cette catégorie de travailleurs, à l'exception des fonctionnaires européens, du fait de rémunérations plus élevées, paie davantage d'impôts et de cotisations sociales et fait moins usage des aides sociales.*

2.2. Hausse du niveau de qualification de la main-d'œuvre

Deux types d'informations permettent de cerner le niveau de qualification : la profession exercée et le niveau d'instruction atteint. La première se rapporte plutôt au poste de travail, la seconde au travailleur lui-même. Si l'on se réfère à la profession, les faiblement qualifiés sont constitués des personnes classées dans la nomenclature CITP (Classification Internationale Type des Professions), élaborée sous l'égide du BIT (Bureau International du Travail), comme « Personnel des services, vendeurs », « Artisans, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés » ou « Travailleurs non qualifiés ». En anglais, on parle de « lowskilled » que l'on distingue des « lowqualified » définis par le niveau d'instruction atteint. Dans la nomenclature afférente, la CITÉ (Classification Internationale Type de l'Éducation) mise au point par l'UNESCO, il s'agit des niveaux « Primaire » et « Secondaire inférieur ». La détermination de ce dernier niveau que l'on oppose au « Secondaire Supérieur », donne lieu à de nombreuses discussions et controverses. Quels diplômes ou études sont à considérer ? Selon le STATEC, le « Secondaire Supérieur » doit ouvrir la possibilité de poursuivre des études supérieures (Université, IUT, « Fachhochschule » ou autres

formes d'enseignement supérieur). Le Ministère de l'Éducation Nationale a une vue plus large puisqu'il y intègre également les détenteurs d'un CITP placé au même niveau que le diplôme de fin d'études secondaires.

Pour ce qui est de la définition des faiblement qualifiés selon la profession, on doit se demander si parmi les « Artisans, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés » ne se trouvent pas des personnes dont la qualification dépasse celle de nombre de leurs collègues de travail regroupés dans la catégorie « Employés administratifs », qui eux figurent parmi les moyennement qualifiés.

En considérant les professions et leur évolution à travers les recensements de population de 1991 et 2001 ainsi que les enquêtes sur les forces de travail de 2007 et 2008 (ces deux sources ne portent que sur la population de résidence à l'exclusion des frontaliers), on constate que 10 ans plus tard, la part des faiblement qualifiés passe de quelque 48 % vers 1991 à 41 %, et qu'aujourd'hui elle ne s'élève plus qu'à environ 36 %. Le travail faiblement qualifié n'a donc pas disparu et les chiffres absolus montrent que le nombre de personnes concernées est même en légère augmentation. La diminution du poids de la catégorie « Artisans, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés » s'explique vraisemblablement par le recul des activités industrielles. Il ressort d'une ventilation par nationalité (nationaux, étrangers) qu'en valeur relative, la baisse de la catégorie sous revue est plus forte pour les nationaux que pour les résidents de nationalité étrangère. À noter que les proportions des « highskilled » comprenant les « Directeurs et cadres supérieurs » ainsi que les « Professions intellectuelles et scientifiques » ne diffèrent guère selon la nationalité.

En délimitant les faiblement qualifiés par le niveau d'instruction atteint, la chute de leur importance relative serait nettement plus accentuée. Toutes nationalités confondues, on assisterait à une régression de l'ordre de 30 points de pourcentage (de 73.5 % à 46.1 %) sur l'ensemble de la période prise en compte. Lorsqu'on prend ensemble les niveaux « Primaire » et « Secondaire inférieur », les différences entre nationaux et étrangers sont assez faibles. En distinguant ces deux niveaux, des écarts non négligeables apparaissent cependant, les étrangers étant nettement plus nombreux à ne pas dépasser le niveau primaire.

Les divergences entre les chiffres obtenus selon que l'on utilise la profession ou le niveau d'instruction pourraient s'expliquer par les

exigences accrues en matière de formation, même pour les postes de travail en bas de l'échelle professionnelle. Une autre explication serait que la diversification des filières d'enseignement a permis de décrocher plus facilement des diplômes se situant au-dessus du niveau primaire.

Les chiffres du tableau 3 confirment que les nouveaux immigrés sont de plus en plus qualifiés et que les peu qualifiés ne représentent plus qu'une faible minorité parmi les arrivées de ces dernières années¹. Alors que vers le milieu des années 1990, le pourcentage des universitaires dans les entrées ne dépasse pas les 30 %, ils représentent maintenant plus des deux tiers. Inversement, la part relative de ceux issus du primaire tombe d'un peu plus de 30 % à quelque 10 %.

Tableau 1: Profession exercée selon la nationalité (salariés et non salariés)

| Profession exercée | Année, Nationalité | | | | | | | | |
|--|--------------------|-----------|-------|-----------|-----------|-------|--------------|-----------|-------|
| | RP1991 | | | RP2001 | | | EFT2007/2008 | | |
| | Nationaux | Etrangers | Total | Nationaux | Etrangers | Total | Nationaux | Etrangers | Total |
| | Unité: en % | | | | | | | | |
| Directeurs, cadres supérieurs | 7.8 | 8.4 | 8.0 | 7.2 | 7.1 | 7.2 | 4.6 | 6.3 | 5.4 |
| Professions intellectuelles et scientifiques | 15.1 | 14.6 | 14.9 | 15.0 | 15.2 | 15.1 | 25.3 | 26.6 | 25.9 |
| Professions intermédiaires, techniciens | 15.9 | 8.8 | 13.4 | 23.3 | 14.0 | 19.3 | 19.2 | 13.5 | 16.5 |
| Employés administratifs | 19.9 | 8.8 | 15.9 | 21.7 | 11.8 | 17.4 | 21.5 | 10.1 | 16.0 |
| Personnel des services, vendeurs | 9.7 | 9.9 | 9.7 | 8.8 | 10.6 | 9.6 | 9.0 | 9.2 | 9.1 |
| Artisans, ouvriers qualifiés et semi-qualifiés | 22.3 | 29.5 | 24.9 | 16.5 | 24.0 | 19.7 | 14.2 | 17.4 | 15.7 |
| Travailleurs non qualifiés | 9.4 | 19.9 | 13.2 | 7.4 | 17.2 | 11.6 | 6.3 | 16.9 | 11.3 |
| Toutes professions considérées | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 |

Sources : STATEC - Recensements de la population, Enquêtes sur les forces de travail

Tableau 2: Niveau d'instruction atteint selon la nationalité (salariés et non salariés)

| Niveau d'éducation | Année, Nationalité | | | | | | | | |
|----------------------|--------------------|-----------|-------|-----------|-----------|-------|--------------|-----------|-------|
| | RP1991 | | | RP2001 | | | EFT2007/2008 | | |
| | Nationaux | Etrangers | Total | Nationaux | Etrangers | Total | Nationaux | Etrangers | Total |
| | Unité: en % | | | | | | | | |
| Primaire | 23.6 | 43.8 | 30.5 | 13.4 | 30.5 | 20.5 | 6.2 | 21.9 | 13.7 |
| Secondaire inférieur | 50.0 | 29.7 | 43.0 | 44.5 | 31.2 | 39.0 | 40.4 | 23.6 | 32.4 |
| Secondaire supérieur | 12.4 | 7.7 | 10.8 | 20.9 | 12.6 | 17.4 | 27.5 | 19.1 | 23.5 |
| Supérieur | 14.0 | 18.9 | 15.7 | 21.1 | 25.8 | 23.1 | 25.9 | 35.4 | 30.4 |
| Tous niveaux | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 |

Sources : STATEC - Recensements de la population, Enquêtes sur les forces de travail

Tableau 3: Niveau d'instruction atteint selon la période d'arrivée au Luxembourg

| Niveau d'instruction | Période d'arrivée | |
|----------------------|-------------------|-----------|
| | 2007/2008 | 1994/1995 |
| | Unité: en % | |
| Primaire | 10 | 31 |
| Secondaire inférieur | 11 | 18 |
| Secondaire supérieur | 11 | 23 |
| Supérieur | 68 | 28 |
| Total | 100 | 100 |

Sources : STATEC - Enquêtes sur les forces de travail

La ventilation par âge (tableau 4) des non qualifiés, assimilés à ceux n'ayant pas dépassé le primaire, met en lumière une forte augmentation de leur poids avec l'âge². Si chez les nationaux, ils sont pratiquement inexistantes chez les moins de 35 ans, leur part relative grimpe à 10 % entre 45 et 54 ans. Dans la population portugaise, elle est presque multipliée par quatre entre les deux groupes d'âges extrêmes considérés. L'allongement de leur scolarisation explique, sans doute, pour une bonne partie, cette évolution. Pour les Portugais, une autre explication serait qu'un nombre de plus en plus élevé de jeunes sont passés par le système scolaire luxembourgeois. Et on sait que ceux-ci sont généralement mieux formés que leurs compatriotes venus directement du Portugal.

¹ Les chiffres pour les deux périodes considérées sont tirés des enquêtes qui ont eu lieu durant ces années. Une ventilation des niveaux de qualification par période d'arrivée à partir de questions rétrospectives (année d'immigration) dans des enquêtes récentes pourrait aboutir à des biais provoqués par la plus forte rotation des « high skilled ». Alors que la majorité des peu qualifiés arrivés, par exemple, il y a 15 ans seraient toujours au pays au moment de l'enquête, ce ne serait plus le cas que pour une faible partie des hautement qualifiés.

² Cette coupe transversale reflète évidemment, en bonne partie, l'évolution se dégageant d'une comparaison dans le temps à partir de recensements ou d'enquêtes successifs.

Reste que l'immigration portugaise, qui au sein de la population en âge de travailler représente entre 15 % et 20 % (cela dépend des limites d'âges) du total, constitue toujours un réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée. Comme on peut penser que le niveau de qualification des troisième ou quatrième générations va s'élever et égaler celui des nationaux, un goulot d'étranglement au niveau de l'emploi faiblement qualifié pourrait apparaître dans les prochaines décennies

Tableau 4: Proportion des personnes ayant un emploi n'ayant pas dépassé le primaire selon la nationalité, par groupe d'âges

| Nationalité | Groupe d'âges | | | | | |
|---------------------|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 25-29 | 30-34 | 35-39 | 40-44 | 45-49 | 50-54 |
| | Unité: en % | | | | | |
| Nationaux | - | 1 | 4 | 7 | 9 | 11 |
| Belges | - | - | - | - | - | - |
| Français | - | - | 1 | 1 | 9 | - |
| Allemands | - | - | - | - | - | - |
| Italiens | - | - | - | - | 15 | 35 |
| Portugais | 22 | 41 | 61 | 68 | 75 | 83 |
| Autre UE15 | - | - | - | 2 | - | 4 |
| UE10 | - | - | - | - | - | - |
| Autre | - | 28 | 17 | 16 | - | - |
| Toutes nationalités | 5 | 10 | 14 | 13 | 17 | 21 |

Source : STATEC - EFT2008

Pour élargir l'analyse aux travailleurs frontaliers qui constituent maintenant le groupe le plus nombreux au sein du salariat, il faut se rapporter aux enquêtes sur la structure des salaires, ce qui pose des problèmes de comparabilité avec les chiffres tirés des recensements ou des enquêtes sur les forces de travail¹. Dans l'enquête de 2006, la part des peu qualifiés définis sur base des professions serait plus importante: environ la moitié des salariés tomberait dans cette catégorie. Les nationaux seraient de nouveau nettement moins concernés que les résidents étrangers, les frontaliers se situant entre les deux.

Dans quels secteurs économiques travaillent les peu qualifiés? D'après les dernières informations disponibles (les chiffres du tableau 5 sont des

moyennes des pourcentages des enquêtes sur les forces de travail de 2007 et 2008), et en se limitant aux seuls résidents² (et aux seuls secteurs importants par les effectifs occupés), c'est dans les entreprises de la construction, le secteur de l'HORECA et dans les industries manufacturières que la part des faiblement qualifiés (définis selon la profession) reste très élevée.

Ainsi dans la « construction », environ les trois quarts des travailleurs sont concernés. Leur poids est, en revanche, infime dans le secteur bancaire (intermédiation financière) ou le secteur de l'éducation. En distinguant par nationalité, on remarquera que dans les différents services de l'administration publique, 4 nationaux sur 10 exercent des professions considérées comme faiblement qualifiées. Plus de 85 % des résidents étrangers employés dans le secteur de la construction sont des « lowskilled », pourcentage s'élevant encore à pratiquement 75 % pour l'HORECA et à près de 70 % dans l'industrie.

Tableau 5: Part des faiblement qualifiés (profession) selon la nationalité, par secteur économique 2007/2008

| Secteur d'activité | Nationalité | | |
|--|-------------|------------------------|-------|
| | Nationaux | Etrangers résidents | Total |
| | Unité: en % | | |
| Agriculture | 94.2 | 64.5 | 90.5 |
| Industries manufacturières | 55.6 | 68.2 | 60.9 |
| Construction | 42.1 | 86.7 | 76.8 |
| Commerce, réparations | 41.8 | 55.7 | 49.3 |
| HORECA | 52.2 | 74.1 | 69.6 |
| Transports, communications | 44.0 | 58.4 | 48.6 |
| Intermédiation financière | 1.1 | 1.5 | 2.8 |
| Immobilier, services aux entreprises | 10.6 | 25.3 | 20.7 |
| Administration publique | 40.1 | 60.0 | 41.7 |
| Education | 5.2 | 14.8 | 6.7 |
| Santé, action sociale | 31.5 | 45.2 | 36.3 |
| Services collectifs, sociaux et personnels | 32.4 | 39.1 | 35.2 |
| Personnel domestique | 96.7 | 99.5 | 99.2 |
| Organismes internationaux | 11.5 | 2.3 | 3.1 |
| Tous secteurs | 32.7 | 44.0 | 38.1 |

Sources : STATEC - Enquêtes sur les forces de travail 2007/2008

¹ Le champ de l'enquête sur la structure des salaires qui est la seule source statistique couvrant également les frontaliers n'est pas le même. Ne sont visés que les seuls salariés. Par ailleurs certains secteurs économiques ne sont pas inclus dans l'enquête, de même que les entreprises de moins de 10 salariés.

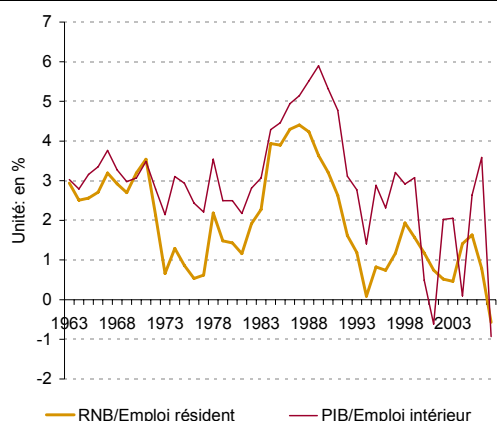
² Les fichiers de la sécurité sociale (IGSS) contiennent certes une ventilation par secteur d'activité incluant les frontaliers, mais les informations sur la profession ne sont que fragmentaires (celles sur le niveau de formation sont absentes), de sorte qu'il est pratiquement impossible d'y cerner les peu qualifiés.

En conclusion, on peut dire que le travail faiblement qualifié joue encore un rôle important dans des secteurs tournés vers l'exportation (industries) ou indispensables pour satisfaire des segments importants de la demande intérieure (construction), les immigrés y représentant une part non négligeable (près de la moitié dans l'industrie, plus de 85 % dans la construction). Il n'est pas moins évident que l'immigration de ces dernières années se compose de plus en plus de diplômés universitaires et assimilés et devrait donc contribuer à une hausse de la qualification moyenne de la main-d'œuvre résidente. Au paragraphe suivant, on tentera de voir si des effets positifs sur la croissance économique s'en sont suivis.

2.3. Qualification et productivité

Comme depuis une vingtaine d'années, la création de richesses est assurée, pour une part croissante, par des frontaliers ne résidant pas dans le pays, il peut paraître discutable de vouloir évaluer l'impact de l'immigration de résidence sur la croissance économique en se référant au Produit Intérieur Brut (PIB) englobant l'apport de ces frontaliers. Une solution serait de calculer une sorte de « productivité nationale » en rapportant le Revenu National Brut à l'emploi résident.

**Graphique 1: Output aux prix de 2000 /
Emploi – Taux d'accroissement annuels**



Source : AMECO

Comme on ne saurait exclure que l'emploi d'immigrés hautement qualifiés n'ait pour résultat d'augmenter la productivité des frontaliers, il vaut peut-être mieux s'en tenir à une mesure classique de la productivité où le PIB est mis en relation avec un agrégat du volume de travail incluant les frontaliers. Le graphique 1, qui retrace l'évolution des taux d'accroissement annuels de ces productivités ne

met nullement en évidence une accélération lors des 15 dernières années, les taux les plus élevés étant enregistrés dans la deuxième moitié des années 1980.

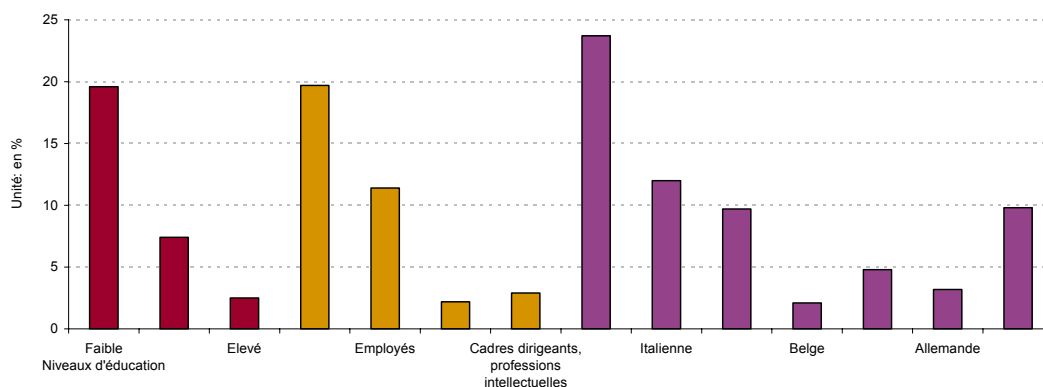
On peut donc supposer que la croissance et la productivité ne dépendent pas uniquement du niveau de qualification de ce qu'on appelle le « labour input » mais également, et sans doute pour beaucoup, de l'évolution de la demande (surtout internationale). La présence d'un certain contingent de main-d'œuvre hautement qualifiée est sans doute nécessaire pour pouvoir capter cette demande internationale, mais elle ne saurait être, à elle seule, le garant d'une croissance économique soutenue.

2.4. Chômage, précarité et qualification

Sous 1.3 sont développés les arguments de ceux qui voient dans l'immigration de faiblement qualifiés un danger pour le financement de l'État social, notamment, en raison de leur vulnérabilité face au chômage.

D'après les chiffres du tableau 6, les taux de chômage des étrangers tendent à être effectivement deux fois plus élevés que ceux des nationaux. Ces écarts ne reflètent cependant que très partiellement les différences en matière de qualification. Une répartition par niveau d'instruction (tableau 7) montre que parmi les actifs n'ayant pas été plus loin que le primaire, les étrangers affichent des taux souvent inférieurs à ceux des nationaux. Il ressort d'une ventilation par nationalité plus fine que ceci est pratiquement toujours le cas pour les Portugais. Au vu des taux pour les autres niveaux d'instruction, on ne saurait prétendre qu'une scolarisation plus poussée, et donc une qualification plus élevée, protège les étrangers du chômage.

La plus ou moins grande précarité des personnes ayant un emploi peut être illustrée par le taux de pauvreté (« working poor »)¹. Tout indique (graphique 2) qu'il y a corrélation entre qualification, profession exercée (indicateur de revenu) et nationalité. Avec un faible niveau d'instruction les confinant dans des emplois en bas de l'échelle professionnelle, la part des Portugais tombant en dessous du seuil de pauvreté est relativement élevée. N'est-ce pas là le signe des inégalités régnant dans la société luxembourgeoise plutôt que d'une preuve que les immigrés peu qualifiés plombent les finances de notre État social ?

Graphique 2: Taux de pauvreté des personnes ayant un emploi selon le niveau d'instruction, la profession exercée et la nationalité

Source: STATEC, Enquête EU-SILC

Tableau 6: Taux de chômage harmonisés (BIT) selon la nationalité

| Nationalité | Année | | | | | | | | | | |
|-------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Population totale | 2.8 | 2.4 | 2.3 | 1.8 | 2.6 | 3.7 | 5.1 | 4.5 | 4.8 | 4.2 | 4.8 |
| Nationaux | 1.9 | 1.6 | 1.6 | 1.2 | 1.7 | 2.5 | 3.1 | 3.3 | 3.1 | 3.3 | 3.2 |
| Etrangers | 4.0 | 3.4 | 3.4 | 2.6 | 3.6 | 5.2 | 7.6 | 6.0 | 6.8 | 5.1 | 5.8 |

Sources : STATEC - Enquêtes sur les forces de travail

Tableau 7: Taux de chômage selon la nationalité et le niveau d'instruction atteint

| Année | Niveau d'instruction, Nationalité | | | | | | | |
|-------|-----------------------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | Primaire | | Secondaire inférieur | | Secondaire supérieur | | Supérieur | |
| | Nationaux | Etrangers | Nationaux | Etrangers | Nationaux | Etrangers | Nationaux | Etrangers |
| | Unité: en % | | | | | | | |
| 1996 | 5.9 | 5.7 | 2.2 | 6.7 | 0.7 | 5.6 | 1.1 | 0.6 |
| 1997 | 5.6 | 4.8 | 1.5 | 5.2 | 1.1 | 4.1 | 1.3 | 1.2 |
| 1999 | 4.9 | 4.3 | 1.5 | 4.7 | 1.1 | 1.8 | 0.4 | 2.0 |
| 2000 | 3.5 | 4.8 | 1.6 | 3.4 | 1.5 | 3.4 | 1.1 | 2.0 |
| 2001 | 3.9 | 2.5 | 0.9 | 3.9 | 1.1 | 2.7 | 0.5 | 3.3 |
| 2002 | 3.9 | 4.5 | 2.5 | 5.0 | 0.6 | 2.3 | 1.0 | 2.6 |
| 2003 | 6.1 | 4.3 | 2.1 | 5.3 | 1.5 | 4.6 | 1.1 | 7.6 |
| 2004 | 6.8 | 6.0 | 3.2 | 10.4 | 2.4 | 10.2 | 2.6 | 5.1 |
| 2005 | 6.4 | 4.8 | 4.6 | 8.8 | 1.8 | 6.3 | 2.1 | 4.8 |
| 2006 | 7.4 | 5.2 | 3.8 | 11.3 | 2.1 | 7.3 | 1.9 | 4.2 |
| 2007 | 6.1 | 3.9 | 3.9 | 8.2 | 2.3 | 5.0 | 2.7 | 3.8 |
| 2008 | 4.6 | 6.5 | 3.7 | 10.3 | 3.2 | 8.3 | 1.9 | 2.8 |

Sources : STATEC - Enquêtes sur les forces de travail

¹ Pour la définition et le calcul des taux de pauvreté, voir les différents rapports sur le travail et la cohésion sociale publiés par le STATEC.

3. Remarques finales

Dans certains secteurs, vitaux pour l'économie et la société, une main d'œuvre moins qualifiée aura toujours sa place. Au Luxembourg, ce segment du marché du travail est alimenté, pour une bonne part, par l'immigration. Cela peuvent être soit des immigrés venant directement de leur pays d'origine soit des personnes issues de l'immigration nées au Grand-Duché ou arrivées très jeunes avec leurs parents.

Plus fondamentalement, se pose la question de la définition du travail non qualifié et d'une éventuelle sous-estimation des compétences dans certains emplois (Rose, 2009).

D'un autre côté, dans les entreprises produisant principalement, sinon exclusivement, pour la demande internationale, l'apport de migrants hautement qualifiés est, sans doute, indispensable. Et, il n'est pas interdit de penser que ce sont justement les ressources dégagées par ces entreprises qui permettent de financer, finalement, les activités occupant une forte proportion de travailleurs moins qualifiés.

Concernant le financement de l'Etat social, les débats sur les contributions nettes négatives des immigrés peu qualifiés renvoient, en réalité, moins à leur origine ethnique qu'à leur statut socio-économique et les raisonnements en la matière s'appliqueraient également aux nationaux présentant les mêmes niveaux de qualification.

4. Références :

Afonso, Alexandre, Les métamorphoses de l'étranger utile. Internationalisation et politique d'immigration dans la Suisse du tournant néolibéral, in : *a contrario* 1 (2006) pp. 99-116

Azouvi, Alain, Qualification ouvrière et rentabilité des entreprises, in : *Économie et Statistique* 70 (1975), pp. 3-15

Biffi, Gudrun, Die Zuwanderung von Ausländern in Österreich, Kosten-Nutzen-Überlegungen und Fragen der Sozialtransfers, in : *Ökonomische und strukturelle Aspekte der Ausländerbeschäftigung in Oesterreich* (1997)

Borjas, George, The Economic Analysis of Immigration, in: *Handbook of Labor Economics* 3A (1999) pp. 1697-1760

Borjas, George, "Einwanderung hat den Wohlstand umverteilt", in : *Wirtschaftswoche* 19.12.2009

Castells, Manuel, Immigrant workers and class struggles in advanced capitalism : the western european experience, in: *Politics & Society* 5, 33 (1975)

Chambre des Députés (Luxembourg), Rapport de la Commission Spéciale „Immigration“, L'impact de l'immigration sur le Grand-Duché, Document No 4999 (2004)

Chojnicki, Xavier / **Docquier**, Frédéric/ **Ragot**, Lionel, L'immigration choisie face aux défis économiques du vieillissement démographique, in : *Revue Économique*, Vol. 56, n° 6 (2005)

Conseil économique et social (Luxembourg), Avis, Pour une politique d'immigration et d'intégration active (2006)

Docquier, Frédéric / **Rapoport**, Hillel, L'immigration qualifiée, remède miracle aux problèmes économiques européens ?, in : *Reflets et perspectives de la vie économique*, XLVI,1 (2007)

Gadrey, Jean, Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ?, in : La lettre de la régulation n° 39 (2001)

Kindleberger, Charles, Europe's Postwar Growth. The Role of Labor Supply (1967)

Kugler / Spycher, Der Einfluss des Technologiewandels auf die Struktur der Arbeitsnachfrage in der Schweiz von 1950-1988, in: Swiss Journal of Economics and Statistics Bd. 128 (1992) S. 617-641

Münz, Rainer / **Straubhaar**, Thomas / **Vadean**, Florin / **Vadean**, Nadia, What are the migrant's contributions to employment and growth, HWWI – Migration Research Group (2006)

Petit, Pascal, La notion de productivité, d'un régime de croissance à l'autre, in : Lettre de la régulation n° 43 (2002)

Roodeburg, Hans / **Euwals**, Rob / **ter Rele**, Harry, Immigration and the Dutch Economy, CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis (2003)

Rose, José, La non-qualification : question de formation, d'emploi ou de travail?, Net.DOC n° 53 du Céreq (2009)

Saint-Paul, Gilles, Immigration, qualifications et marché du travail, Conseil d'Analyse Économique (2009)

Sheldon, George, Die Auswirkungen der Ausländerbeschäftigung auf die Löhne und das Wirtschaftswachstum in der Schweiz, Nationales Forschungsprogramm 39 des Schweizer Nationalfonds (2001)

Sheldon, George, Migration, Integration und Wachstum : Die Performance und wirtschaftliche Auswirkung der Ausländer in der Schweiz, Eidgenössische Ausländerkommission (2007)

Sopemi – OCDE, Perspectives des migrations internationales, (2008)